

La crise sanitaire aggrave les troubles psy des jeunes migrants

Alessia Lefébure, Patricia Loncle

► **To cite this version:**

Alessia Lefébure, Patricia Loncle. La crise sanitaire aggrave les troubles psy des jeunes migrants. 2020. hal-03091116

HAL Id: hal-03091116

<https://hal.ehesp.fr/hal-03091116>

Submitted on 30 Dec 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Fermer

THE CONVERSATION

L'expertise universitaire, l'exigence journalistique

La crise sanitaire aggrave les troubles psy des jeunes migrants

21 décembre 2020, 20:46 CET



Un jeune homme est contrôlé dans un centre de rétention administratif près de Nantes dans le cadre de la crise sanitaire et des dépistages à la Covid-19, mai 2020. Sebastien SALOM-GOMIS / AFP

Les « migrants » sont une population composite recouvrant des statuts administratifs (demandeurs d'asile, réfugiés, primo-arrivants...) et des situations sociales disparates. Certains appartiennent à des milieux sociaux plutôt aisés et éduqués avec des carrières professionnelles déjà bien entamées, d'autres, issus de milieux sociaux défavorisés ou de minorités persécutées, n'ont pas eu accès à l'éducation dans leur pays d'origine.

Et pourtant, une caractéristique traverse ce groupe : sa jeunesse.

Ainsi, selon les chiffres d'Eurostat, au premier janvier 2019, la moitié des personnes migrantes en Europe avait moins de 29 ans ; l'âge médian de cette population se situant à 29,2 ans, contre 43,7 pour l'ensemble de la population européenne. Cette particularité est essentielle pour comprendre l'état de santé de cette population.

En effet, on constate que, du fait de sa jeunesse, la population migrante en Europe est globalement en bonne santé physique et parfois même en meilleure santé que la population du pays d'accueil. En

Auteurs



Alessia Lefebure

Directrice des études, sociologue des organisations, École des hautes études en santé publique (EHESP)



Patricia Loncle

Professeure en sociologie, titulaire de la chaire de recherche sur la jeunesse, École des hautes études en santé publique (EHESP)

revanche, sa santé mentale pose souvent problème.

Des troubles graves liés aux parcours migratoires

Beaucoup de jeunes migrants – 38 % de la population totale des migrants selon une recherche récente – souffrent de troubles psychiques (psycho-traumatismes, dépressions, idées suicidaires, perte de mémoire, syndrome d’Ulysse désignant le stress de ceux qui vont vivre ailleurs que là où ils sont nés), alors que la psychiatrie nous apprend que le fait migratoire ne génère pas de pathologie spécifique.

Les troubles dont souffrent les jeunes migrants peuvent résulter des conditions de vie dans les pays d’origine (pauvreté, conflits armés, persécution...) ou des conditions du voyage migratoire (durée, insécurité, absence de suivi médical, en particulier pour les migrants illégaux, parfois torture et violences) ; ils peuvent également être liés aux conditions d’accueil dans le pays d’arrivée.

De multiples facteurs peuvent renforcer une situation de santé mentale déjà précaire ou engendrer de nouveaux troubles : les incertitudes liées au statut administratif des personnes, les difficultés d’accès aux droits (logement, éducation ou travail), les violences institutionnelles (la répression policière ou les discriminations) sont autant d’éléments qui provoquent un important sentiment d’insécurité et du stress chez les jeunes migrants.

Ceci est d’autant plus vrai pour les jeunes hommes qui sont jugés comme peu prioritaires, notamment dans leurs démarches d’accès au logement, contrairement aux familles avec enfants ou aux jeunes femmes.

Il en résulte des périodes d’errance, de dénuement, d’isolement qui détériorent notablement les conditions de santé psychique.

De nombreuses difficultés de prise en charge

Or, ainsi que le soulignent Joséphine Vuillard et ses collègues, malgré l’engagement de nombreux professionnels de santé, les difficultés de prise en charge des troubles psychiques des jeunes migrants sont nombreuses et réelles, qu’il s’agisse du secteur hospitalier ou de la médecine ambulatoire.

Parmi ces dernières on note l’insuffisance des capacités d’accueil dans les permanences d’accès aux soins de santé (PASS), l’incompréhension des procédures administratives, le besoin d’interprétariat, des syndromes psychotraumatiques auxquels les professionnels de santé n’ont pas toujours été formés.

Les jeunes migrants sont par ailleurs habituellement très peu informés des possibilités de prise en charge et ne recourent pas aux soins, tandis que les dispositifs alternatifs pour « aller vers eux » (comme les maraudes) reposent essentiellement sur le bénévolat.

La grande maraude solidaire - FSGT/Tous migrants



Maraude, « Tous Migrants » Hautes Alpes, 2019.

Dans ce contexte, le secteur associatif (subventionné ou non) tente de répondre spécifiquement aux problèmes de santé mentale des jeunes migrants, souvent dans le cadre d'un accompagnement global : soutien aux démarches administratives, logement solidaire, apprentissage du français, accès à la culture.

Organisateurs de solidarités, les acteurs associatifs apportent un peu de stabilité et luttent contre l'isolement des personnes, sans nécessairement avoir pour mission institutionnelle la prise en charge de leur santé mentale.

Ces associations s'organisent parfois en collectifs inter-associatifs pour bénéficier des expertises réciproques. Malgré leur implantation inégale dans les territoires, ces initiatives pallient pour partie les insuffisances de la prise en charge institutionnelle.

Des situations dramatiques dans les CRA

Dans un contexte aussi fragile, la crise sanitaire liée à la Covid-19 a révélé au grand jour les carences du système : si, à la suite de la fermeture de nombreux squats et foyers, beaucoup de jeunes migrants ont été logés dans des hôtels ou des auberges de jeunesse à l'occasion des confinements, nombreux sont ceux qui ont été livrés à eux-mêmes.

Leur prise en charge sociale et sanitaire n'a pas été pensée dans ces lieux d'accueil précaires et beaucoup ont vu leur situation de santé mentale se détériorer encore depuis mars 2020.

Les situations les plus critiques en matière de santé mentale sont sans doute dans les Centres de rétention administrative (CRA). Selon le rapport 2019 de l'ONG Terre d'Asile, sont enfermés dans ces lieux de confinement, en vue d'une expulsion du sol national, des dizaines de milliers de migrants (54 000 en 2019, dont 29 000 en outremer), y compris de nombreux jeunes non reconnus comme

mineurs, parfois en cours de scolarisation.

La difficulté d'accès aux soins, notamment psychiatriques, dans les CRA a été dénoncée avec véhémence dans un rapport du Contrôleur général des lieux de privation de liberté (CGLPL) en février 2019, suivi, à quelques mois d'écart, d'un rapport tout aussi alarmant du Défenseur des droits.

La rupture de la continuité des soins au cours de leur rétention administrative est particulièrement délétère pour les jeunes migrants souffrant de pathologies mentales graves. Pour les autres, non seulement la prise en charge médicale est quasi-inexistante mais la pratique de l'isolement à des fins répressives aggrave souvent un état déjà à risque.

La déclaration d'état d'urgence n'a pas amélioré le sort des jeunes migrants en rétention. En effet, les CRA ont été maintenus ouverts pendant les périodes de confinement et sont devenus de facto le lieu de placement d'un grand nombre d'étrangers en situation irrégulière sortant de prison, alors que la fermeture des frontières rendait improbables la reconduite et les expulsions.

Un tel choix a eu pour conséquence l'augmentation de la pression démographique (+23 % en un an) sur ces lieux qui ne n'ont pas été conçus pour accueillir des personnes psychologiquement aussi vulnérables et pour des périodes aussi prolongées.

Des espaces anxiogènes

De par leur nature de lieu de privation de liberté et leur vocation de transition vers la reconduction aux frontières, les CRA sont de toute évidence des espaces anxiogènes où il n'est pas simple de distinguer les logiques de soins de celles de contrôle et de répression, et où la consultation psychiatrique revêt bien d'autres enjeux que des enjeux thérapeutiques. Car le médecin qui apporte un soin et prend en charge psychologiquement peut aussi, en rédigeant un certificat médical circonstancié, contribuer à engager une levée de rétention, en cas de péril imminent.

Les placements en CRA de personnes atteintes de pathologies psychologiques et/ou psychiatriques sont en constante hausse, tout comme les actes de détresse (automutilations et tentatives de suicide) qui ont conduit, depuis 2017, cinq personnes à la mort en rétention.

La prise en charge effective de la santé mentale des jeunes migrants se heurte aujourd'hui en France aux contradictions internes au système. Si les dispositifs sanitaires existent et sont en théorie ouverts à tous, sans condition de nationalité ni de régularité administrative, l'état d'incertitude et de précarité des jeunes migrants, en situation irrégulière ou non, en fait une population spécialement vulnérable et exposée.

Sans doute une plus forte articulation entre la stratégie nationale de prévention et lutte contre la pauvreté et des actions ciblées visant à favoriser l'intégration et la stabilité via le logement, l'éducation et l'emploi serait-elle à même de créer les conditions pour une véritable prévention des risques psychologiques et une meilleure santé mentale.

migrants migrations jeunes santé mentale mineurs troubles psychiques Covid-19 